

## **Intervention de Isabelle Falque-Pierrotin** *Hourtin 23 août 2001*

*Sujet* : L'actualité du Forum des droits sur l'internet

Bonjour, on m'a demandé de présenter l'actualité du Forum des droits sur l'internet, trois mois après sa création qui est intervenue le 31 mai dernier. Trois mois, c'est le stade de l'enfance encore ; mais plutôt que de parler des « premiers pas », je préférerais m'essayer à une métaphore marine et parler du voyage qui commence : le bateau a quitté le port, ses voiles se gonflent, l'équipage est sur le pont et, au loin, on devine les premières îles. Le Forum des droits est ce voyage dont la destination est la « civilité de l'internet ».

### **1 - L'origine du voyage**

Mais avant de lire le carnet de bord du capitaine, permettez -moi de revenir un instant sur l'origine du voyage. Pourquoi l'avoir tenté, pourquoi avoir créé cet outil nouveau qu'est le Forum ?

Il faut réaliser que le Forum n'est pas le fruit de la fantaisie ou du hasard ; c'est l'aboutissement de la réflexion collective sur la régulation des réseaux qui a été menée en France depuis 1996 et qui a été notamment marquée par le rapport du Conseil d'Etat de 1998 et le rapport de Christian Paul de mai 2000. Que nous enseigne cette réflexion ?

D'abord, que le monde en réseau est un **espace complexe** où se rencontrent et parfois s'affrontent des acteurs très variés (marchands / non-marchands, individus, gouvernements, ONG, entreprises), qu'il est fondé sur un principe de liberté, qu'il change de façon accélérée au rythme des évolutions technologiques, que sa dimension est internationale.

Ensuite, que ce monde est un **nouvel espace de société** : ce n'est plus le monde clos des chercheurs ; avec 500 millions d'internautes dans le monde... il devient légitime de réfléchir sur le mode de fixation des règles (concurrence, vie privée, ...).

Enfin, que les modes de régulation doivent être adaptés à un tel environnement et que nous sommes désormais dans une **zone de co-régulation**.

Co-régulation, quelques éclaircissements : il ne s'agit pas d'un Yalta entre les gouvernements et les entreprises pour le partage du pouvoir. Il s'agit de prendre acte de la complexité du monde en réseau et de l'interdépendance des acteurs publics et privés dans cet objectif de fixation des règles, chacun dans leurs responsabilités respectives. C'est donc à un système de régulation multi-niveaux auquel nous convient les réseaux.

Evidemment, c'est un environnement difficile, beaucoup plus compliqué que le seul recours à la réglementation publique mais c'est notre monde désormais. **Le Forum est la traduction concrète de ces constats, sans être exactement ni la recommandation du Conseil d'Etat, ni celle de Christian Paul.** C'est un organisme nouveau, vivant et évolutif qui veut constituer ce lieu permanent de rencontre entre acteurs publics et privés, marchands et non-marchands, permettant l'articulation de leurs responsabilités respectives de régulation. Il veut aider à bâtir cet espace de société en réfléchissant, avec l'ensemble des acteurs,

sur les questions juridiques et de société. Voilà les raisons du voyage.

## **2 - L'équipage**

On l'a dit, il est sur le pont mais de quoi se compose-t-il ?

- des permanents : vous les connaissez déjà. Au nombre de six, ils ont passé l'été à mettre en place les premiers groupes de travail du Forum et ils ont travaillé pour que notre site soit complet aujourd'hui (conférence de presse).
- des membres du Forum : le Forum se veut un organisme ouvert à la réalité d'internet et à la variété de ses acteurs ; c'est eux qui constituent son équipage légitime. C'est cet équipage qui va en premier lieu faire vivre le Forum et le faire évoluer.

Dès le mois de mai, un certain nombre de sociétés, associations ou entreprises publiques avaient fait part de leur volonté de soutien. Nous sommes en mesure aujourd'hui de lancer pratiquement les adhésions car la charte d'adhésion et le barème de cotisations pour 2001-2002 ont été arrêtés par le conseil d'orientation début juillet ; ces deux documents sont en ligne. La charte d'adhésion détaille nos objectifs et nos valeurs et récapitule les droits et devoirs du futur membre. Le barème a été élaboré dans le but de permettre une large participation au Forum, de toute structure, publique ou privée, marchande ou non marchande, désireuse de participer à la construction de la civilité de l'internet. Ce barème ne peut exclure : fixé à 1/5000 du chiffres d'affaires ou du budget de la structure candidate et distinguant entre le secteur marchand et non-marchand, l'effort demandé est modeste ; il ne peut non plus conduire à concentrer les pouvoirs entre les mains de quelques puissants : le plafond, fixé à 16 000 euros (environ 100 000 F) pour les grandes entreprises commerciales est une garantie en ce sens.

La liste des groupements, plus de 35, qui aujourd'hui veulent être membres du Forum commence à illustrer la diversité des acteurs de l'internet et c'est bien cet équilibre que nous recherchions.

L'adhésion formelle ne pourra intervenir qu'en septembre après réunion du conseil d'orientation, seule structure habilitée à valider les demandes d'adhésion.

- des internautes : ceux-ci sont également du voyage : ils sont d'ailleurs au coeur de celui-ci car c'est pour eux que nous travaillons tous.

Le travail avec les internautes a été initié en mai lors du lancement du premier forum de discussion sur notre site ; ce forum portait de façon générale sur le droit de l'internet et demandait aux internautes de faire part de leurs interrogations majeures. Bien que non référencé à cette date et sans avoir fait l'objet de publicité, ce site a, en un mois et demi, attiré plus de 20 000 visites et environ 350 contributions distinctes. C'est un premier essai, encore modeste mais il nous permet d'approfondir notre dialogue avec les utilisateurs et surtout de faire remonter au conseil d'orientation des sujets de travail.

Les internautes sont en effet, comme les membres, appelés à contribuer aux travaux du Forum : ils peuvent suggérer des thèmes de réflexion et ils sont invités à faire part de leurs réactions sur les groupes de travail ; ce processus illustre l'objectif **de démocratie participative** que poursuit le

Forum.

Voilà les acteurs du voyage ; vous constatez que c'est bien une aventure collective.

### **3 - Les îles**

Les îles sont nos amers, les repères majeurs à partir desquels nous avançons et qui rythment notre voyage. Elles sont au nombre de trois et correspondent aux trois missions essentielles du Forum ; elles commencent à se dessiner à l'horizon et le voyage doit s'organiser autour d'elles.

- la concertation entre acteurs publics et privés sur les questions juridiques et de société.

Cette première île est celle de la construction collective de la civilité de l'internet ; elle invite les acteurs à travailler ensemble sur les règles et usages des réseaux ; c'est l'île la plus escarpée et la plus chaude.

Deux thèmes avaient été retenus par le conseil d'orientation en mai : internet et les relations du travail, les modes alternatifs de règlements des différends. Les groupes de travail liés à ces thèmes ont été constitués et ils ont tenu leurs premières réunions en juillet. Une information très complète sur la composition des groupes est disponible sur le site du Forum. Chaque groupe a déterminé son programme de travail, ses auditions, son calendrier et ils devraient remettre leurs premières conclusions pour le début de l'année prochaine. En outre, chaque groupe mettra en ligne dès la rentrée un dossier de référence et tiendra les internautes informés régulièrement de l'état d'avancement des travaux.

Cette concertation, rappelons-le, n'a pas de caractère contraignant mais seulement de recommandation : elle veut sur des questions complexes éclairer les débats en cours en permettant à toutes les composantes du réseau de s'exprimer de façon équilibrée et sereine.

Au delà de ces deux premiers thèmes, d'autres groupes de travail pourront être constitués : j'ai mentionné l'initiative des internautes en liaison avec la synthèse des débats que nous sommes en train de réaliser à la suite de notre première expérience de forum de discussion ; d'autres groupes de travail pourront être créés en liaison avec l'actualité.

Le conseil d'orientation devra arrêter ce programme de travail 2001-2002.

- informer et sensibiliser le public

Cette deuxième île est celle de la pédagogie : c'est une terre un peu vierge mais elle recèle des surprises heureuses. Nous avons deux objectifs : d'une part, informer l'internaute sur ses droits et devoirs en lui fournissant une base de connaissances sur le droit de l'internet, des infos pratiques et des services ; cet objectif est mis en oeuvre par notre site mais je ne détaillerai pas plus car nous tenons une conférence de presse de présentation de ce site aujourd'hui à 14h30. D'autre part, nous souhaitons que l'internaute, premier constructeur du réseau, s'approprie la démarche du Forum et participe à nos travaux ; je vous en ai dit un mot déjà. Il faut que se crée un réflexe « citoyen » autour du Forum, que l'internaute aille sur le site pour y trouver de l'information mais aussi qu'il comprenne que le voyage est le sien et que la construction du village est la sienne.

- l'action internationale

C'est l'île la plus lointaine mais elle est déterminante pour que le voyage soit fructueux. L'objectif du Forum, rappelons-le, est de favoriser au plan mondial la constitution d'un corps commun de principes, proches de nos valeurs démocratiques ; il vise à mettre en place des formes de coopération internationale plus souples que celles qui existent aujourd'hui mieux adaptées à la réalité du réseau.

Nous avons commencé à découvrir cette île mais l'essentiel reste à faire en 2001-2002 : au plan européen, nous avons pris contact avec la commission (R. Verrue) pour voir comment le Forum peut constituer une tête de réseau en Europe, fédérant des initiatives dans d'autres pays ; nous sommes par ailleurs en contact direct avec les Belges (centre de Namur) et les Anglais(IWF). Le Conseil de l'Europe est fort intéressé par l'initiative.

Au plan mondial, nous devons constituer notre réseau de correspondants étrangers, structures publiques et privées intéressées par le Forum : certains comme le Centre de recherche en droit public de Montréal ont déjà fait part de leur souhait de rejoindre le Forum comme membre correspondant.

### ***Conclusion***

vous le constatez , ce voyage est un voyage au long cours : ses objectifs sont nombreux et il aura de nombreux écueils. Nous y sommes tous conviés à un titre ou à un autre : entreprises, administrations , internautes ... Tous nous sommes acteurs de l'internet et solidaires dans cette aventure qui commence et dont la destination est la civilité de l'internet.